



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 4 avril 2016 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Marc Grenier
Siège no 2 Monsieur Cléo Proulx
Siège no 4 Madame Josette Labbé
Siège no 5 Monsieur Marc Poulin
Siège no 6 Monsieur Jean-Louis Bonin

Monsieur Éric Rouillard, conseiller au siège numéro 3, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, madame Carmelle Carrier.

Madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Carmelle Carrier, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

122586-04-2016 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 27: Autres items:

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 14 MARS 2016

LÉGISLATION

4. FONDATION MIRA: RÉCUPÉRATION CARTOUCHE D'ENCRE
5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE: MOISSON BEAUCE
6. MANDAT: CONCEPTION DES PLANS – RÉFECTION CHEMIN DE LA CEINTURE (SECTION ENTRE LA RUE ST-JEAN ET 1^{ÈRE} RUE LECLERC)



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

7. ADOPTION:

7.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 544-2016 SUR LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ ET SUR LES FRAIS EXIGÉS POUR LES FAUSSES ALARMES

7.2 RÈGLEMENT NUMÉRO 545-2016 MODIFIANT L'ANNEXE COTE « C » DU RÈGLEMENT NUMÉRO 543-2015 TRAITANT DE L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DE COMPENSATION DES SERVICES POUR POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2016

8. NOMINATION D'UN ENCHÉRISSEUR: VENTE D'IMMEUBLE POUR LE NON-PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS

9. MANDAT – BLANCHETTE VACHON: REDDITION DE COMPTES MTQ

10. CDE: UTILISATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

AQUEDUC – ÉGOUT - ORDURES

11. TAXATION: 20, 1^{ÈRE} RUE LECLERC

12. CAMPING LA VALLÉE BEAUCERONNE – REJET DES EAUX D'INFILTRATION AU COURS D'EAU: ATTESTATION MUNICIPALE

FINANCES

13. COMPTES DU MOIS

14. OMH: ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2015

15. ACHAT DE TERRAINS PAR LA MUNICIPALITÉ: ANNULATION DES SOLDES – CHEMIN DE LA CEINTURE 8202 94 6446 / RUE DES MÉLÈZES 8303 20 7956

TRAVAUX PUBLICS

16. RANG ST-HENRI EST: LABORATOIRE

17. CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

18. DEMANDE DE PRIX: RÉPARATION D'ASPHALTE

19. STATIONNEMENT: HÔTEL DE VILLE

20. ENTRETIEN DES PLATES-BANDES 2016

LOISIRS – TOURISME - SÉCURITÉ PUBLIQUE

21. LOCATION DE SALLE: COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

22. DEMANDE À LA FABRIQUE: SERVICE DES INCENDIES –
DÉPLACEMENT DE L'ANTENNE

N° de résolution
ou annotation

PERSONNEL

23. NOMINATION: CHEF D'ÉQUIPE / INSPECTEUR MUNICIPAL
24. CONGRÈS: DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-
TRÉSORIÈRE – INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ
25. CORRESPONDANCE
26. RAPPORT DES COMITÉS
27. AUTRES ITEMS
- SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ: PUBLICATION DES
PROCÈS-VERBAUX
28. PÉRIODE DE QUESTIONS
29. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 7 MARS 2016 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 14
MARS 2016**

122587-04-2016 Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 mars 2016 et de la séance d'ajournement du 14 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière.

4. FONDATION MIRA: RÉCUPÉRATION CARTOUCHE D'ENCRE

122588-04-2016 Considérant que la Fondation Mira est en campagne de financement;

Considérant que ledit organisme demande au conseil municipal de ramasser les vieilles cartouches à jet d'encre, laser et les vieux téléphones cellulaires;

Considérant que la compagnie S.D.R. cartouches SENC de Saint-Georges versait des sous à la municipalité pour la récupération des vieilles cartouches;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cléo Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre à la Fondation Mira les vieilles cartouches à jet d'encre et laser ainsi que les vieux téléphones cellulaires dans le cadre de leur campagne de financement.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE: MOISSON BEAUCE

N° de résolution
122589-04-2016

Considérant que le comité dernier recours de Saint-Benoît-Labre doit défrayer des coûts de transport pour les denrées auprès de l'organisme Moisson Beauce;

Considérant que ledit organisme demande une contribution à la municipalité pour défrayer lesdits coûts;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande du comité derniers recours de Saint-Benoît-Labre et de verser audit organisme une aide financière de l'ordre de deux cent quatre-vingt-douze dollars et trente-deux sous (292,32 \$) défrayant les coûts de transport pour les denrées par l'organisme Moisson Beauce.

6. MANDAT: CONCEPTION DES PLANS – RÉFECTION CHEMIN DE LA CEINTURE (SECTION ENTRE LA RUE ST-JEAN ET 1^{ÈRE} RUE LECLERC)

Ce point est remis à la séance d'ajournement.

7. ADOPTION:

7.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 544-2016 SUR LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ ET SUR LES FRAIS EXIGÉS POUR LES FAUSSES ALARMES

Ce point est remis à la séance d'ajournement.

7.2 RÈGLEMENT NUMÉRO 545-2016 MODIFIANT L'ANNEXE COTE « C » DU RÈGLEMENT NUMÉRO 543-2015 TRAITANT DE L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DE COMPENSATION DES SERVICES POUR POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2016

122590-04-2016 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, le règlement numéro 545-2016 modifiant l'annexe cote « C » du règlement numéro 543-2015 traitant de l'imposition des taux de taxes et des tarifs de compensation des services pour pourvoir aux dépenses de l'année 2016.

8. NOMINATION D'UN ENCHÉRISSEUR: VENTE D'IMMEUBLE POUR LE NON-PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS

122591-04-2016 **Considérant** que des dossiers ont été transférés à la MRC de Beauce-Sartigan pour la vente de non-paiement d'impôts fonciers;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Carmelle Carrier à enchérir et à acquérir les immeubles mis à prix lors de la vente d'immeuble par défaut de paiement des taxes selon la loi.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

9. MANDAT – BLANCHETTE VACHON: REDDITION DE COMPTES
MTQ

N° de résolution
ou annotation

122592-04-2016 **Considérant** que dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, le Ministère des Transports exige une reddition de comptes par un vérificateur externe pour l'obtention de l'aide financière;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Blanchette Vachon et associés pour la reddition de comptes 2015 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

10. CDE: UTILISATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

122593-04-2016 **Considérant** que la Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre, organisme sans but lucratif, demande au conseil municipal de défrayer la papeterie (timbre, papier, enveloppe, etc.) pour leur organisme et d'autoriser leur secrétaire-trésorière, madame Line Lessard, à utiliser les équipements informatiques de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fournir la papeterie (timbre, papier, enveloppe, etc.) à la Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre et d'autoriser leur secrétaire-trésorière, madame Line Lessard à utiliser les équipements informatiques de la municipalité en dehors des heures d'ouverture du bureau; la présente résolution est valide tant que le poste de secrétaire-trésorier dudit organisme sera occupé par la directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité.

11. TAXATION: 20, 1^{IÈRE} RUE LECLERC

122294-04-2016 **Considérant** que la propriété sise au 20, 1^{ière} Rue Leclerc est raccordée au réseau d'égout depuis l'année 2009;

Considérant que les responsables municipaux à la taxation n'ont pas été informés en temps et lieu;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cléo Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de facturer au propriétaire du 20, 1^{ière} Rue Leclerc le tarif d'entretien d'égout pour les années 2015 et 2016 en vertu du 2^e alinéa de l'article 81 de la loi sur la fiscalité municipale.

12. CAMPING LA VALLÉE BEUCERONNE – REJET DES EAUX
D'INFILTRATION AU COURS D'EAU: ATTESTATION
MUNICIPALE

122595-04-2016 **Considérant** que le Camping La Vallée beauceronne dépose une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques en vertu de l'article 22 pour le rejet des eaux d'infiltration dans un cours d'eau;

Considérant qu'après vérifications, madame Marilyn Nadeau, responsable des cours d'eau atteste que la présente demande ne contrevient à aucun règlement municipal;



**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

N° de résolution
ou annotation

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer l'attestation municipale à l'égard de la demande d'autorisation en vertu de l'article 22 comme susmentionné en préambule.

13. COMPTES DU MOIS

122596-04-2016 Il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à la majorité des conseillers présents (5 pour 1 contre) d'accepter la liste de comptes telle que présentée :

MUNICIPALITÉ ST-BENOÎT-LABRE					
RÉSUMÉ DES COMPTES DU MOIS					
MARS 2016					
DATE RÉUNION: 2016-04-04					
	DATE	NO CHEQUE		MONTANT	
	CHEQUE	DÉBUT	FIN	TOTAL	
1	FACTURES PAYÉES	2016-03-18	C1600076	C1600079	3 198,42 \$
2		2016-03-18	P1600056		991,70 \$
3		2016-03-18	L1600019	L1600022	266,87 \$
4		2016-03-24	C1600080		32,10 \$
5		2016-03-31	C1600081	C1600084	39 943,58 \$
6		2016-03-31	P1600057	P1600060	1 482,43 \$
	TOTAL:				45 915,10 \$
7	FACTURES À PAYER AU:	2016-03-31	C1600085	C1600117	26 630,90 \$
8	FACTURES PAIEMENTS DIRECTS	2016-03-31	P1600061	P1600075	16 361,46 \$
9	FACTURES EN LIGNE	2016-03-31	L1600023	L1600024	828,53 \$
10	FACTURES À PAYER AU:	2016-03-31	C1600118	C1600119	166,96 \$
11	FACTURES EN LIGNE	2016-03-31	L1600025	L1600027	14 990,58 \$
	TOTAL:				58 978,43 \$
	SALAIRES BRUTS DU MOIS	période	3		39 286,84 \$
	TOTAL AU:	2016-03-31			144 180,37 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussignée, Édith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2016 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 122596-04-2016.

Édith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

14. OMH: ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2015

122597-04-2016 Il est proposé par monsieur Cléo Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme déposé, les états financiers 2015 de l'OMH de Saint-Benoît-Labre:

TOTAL PRODUITS: 59 706 \$



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

TOTAL DES CHARGES: 57 375 \$
SURPLUS: 2 331 \$

**15. ACHAT DE TERRAINS PAR LA MUNICIPALITÉ: ANNULATION
DES SOLDES – CHEMIN DE LA CEINTURE 8202 94 6446 / RUE
DES MÉLÈZES 8303 20 7956**

122598-04-2016 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler les soldes des comptes de taxes de deux propriétés que la municipalité a acquises à savoir:

- CHEMIN DE LA CEINTURE
Numéro de matricule 8202 94 6446: 0,57 \$;
- RUE DES MÉLÈZES
Numéro de matricule 8303 20 7956: 19,23 \$.

16. RANG ST-HENRI EST: LABORATOIRE

122599-04-2016 Considérant que la municipalité a procédé à une recherche de prix pour le contrôle des matériaux lors des travaux de réaménagement du rang Saint-Henri Est;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Englobe pour la somme de six mille cinq cent quatre-vingt-huit dollars et vingt-deux sous (6 588, 22 \$), taxes incluses.

17. CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

122600-04-2016 Considérant que l'épandage d'abat-poussière est nécessaire dans les rangs de gravier de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat pour l'épandage de l'abat-poussière dans les rangs et rues de la municipalité au cours de la saison estivale 2016 à Transport Adrien Roy et filles au prix de 0,349 \$ du litre, taxes en sus, ce prix comprend le matériel, le transport et l'épandage; le contremaître des travaux publics établira une liste des travaux à effectuer et fera appel à la compagnie en temps et lieu.

18. DEMANDE DE PRIX: RÉPARATION D'ASPHALTE

122601-04-2016 Considérant comme chaque année, des travaux de rapiéçage de l'asphalte doivent être effectués dans les rues et rangs de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder à une recherche de prix auprès de fournisseurs.

19. STATIONNEMENT: HÔTEL DE VILLE

Ce point est remis à une prochaine séance.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

20. ENTRETIEN DES PLATES-BANDES 2016

N° de résolution
ou annotation
122602-04-2016

Il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services des serres Saint-Honoré pour l'entretien 2016 des plates-bandes sous la responsabilité de la municipalité au tarif horaire de 22 \$/hre.

21. LOCATION DE SALLE: COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

122603-04-2016 Il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de louer la salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville à madame Sarah Giguère, contribuable, pour des cours de conditionnement physique au coût de dix dollars (10 \$) par cours.

22. DEMANDE À LA FABRIQUE: SERVICES DES INCENDIES – DÉPLACEMENT DE L'ANTENNE

122604-04-2016 Considérant que les tours du 24, rue St-Thomas seront démantelées sous peu;

Considérant que l'antenne servant au système de communication du service des incendies y est installée;

Considérant que ladite antenne devra être démantelée et réinstallée sur une infrastructure à un niveau supérieur de tout obstacle;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques, la possibilité d'installer l'antenne servant au système de communication du service des incendies sur le clocher de l'Église de notre municipalité.

23. NOMINATION: CHEF D'ÉQUIPE / INSPECTEUR MUNICIPAL

122605-04-2016 Considérant que le conseil municipal doit nommer un inspecteur municipal et un chef d'équipe;

Considérant que monsieur Louis Doyon, journalier-opérateur ne désire pas occuper lesdites fonctions d'inspecteur municipal et de chef d'équipe;

En conséquence, il est proposé par Cléo Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Richard Giroux:

- chef d'équipe en vertu de la convention collective;
- inspecteur municipal en vertu du code municipal.

24. CONGRÈS: DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMO

122606-04-2016 Considérant que le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra au Centre des Congrès de Québec les 15, 16 et 17 juin prochain;

Considérant que madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés. désire y assister;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés. au congrès 2016 de l'Association des directeurs municipaux du Québec au montant de cinq cent trois dollars (503 \$), taxes en sus ainsi que les frais afférents.

25. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Jean-Louis Bonin, représentant sur le comité du 125^e anniversaire de la municipalité, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

Madame Josette Labbé, représentante sur le comité de la bibliothèque municipale « L'Envolume », fait un compte-rendu du rapport déposé par le réseau Biblio.

Monsieur Marc Grenier, représentant sur le comité de la Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre, fait un compte-rendu des dernières rencontres du comité.

Monsieur Cléo Proulx, représentant à la Régie intermunicipale, était absent à la dernière réunion.

Madame Carmelle Carrier, mairesse, fait un compte-rendu de la dernière réunion des maires à la MRC de Beauce-Sartigan.

26. CORRESPONDANCE

La directrice générale - secrétaire-trésorière, Madame Édith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de mars 2016. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

27. AUTRES ITEMS

- **SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ: PUBLICATION DES PROCÈS-VERBAUX**

122607-04-2016 Il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de publier sur le site internet les procès-verbaux des séances du conseil après son adoption.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

29. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

122608-04-2016 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la présente séance au 18 avril 2016 à 19 h 30. Il est 20 h 25.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

N° de résolution
ou annotation

Je, Carmelle Carrier, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

CARMELLE CARRIER, MAIRESSE

ÉDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.